
N° : 2020.2.09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nb de membres
en exercice :
33

Séance du 3 mars 2020
Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

Nb de présents :
28

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGETS ANNEXES**

Nb de procurations :
3

POINT 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1
et L 2311-5 ;

VU sa délibération N° 2020.2.08 de ce jour portant approbation des Comptes
Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2019 ;

SUR les exposés préalables de M. BIHL, Vice-Président en charge des Finances,

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

1° DECIDE

*de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2019 dans les conditions
suivantes :*

1. BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement de 1 591 835.50 €

Report de fonctionnement de 1 591 835.50€

Résultat d'investissement avec RAR : 545 024.32 € (rar : 207674€)

Report de la section d'investissement de 337 350.32 €

2. BUDGET ANNEXE ZAE

Résultat de fonctionnement de 105 664.12 €

Report de fonctionnement de 105 664.12 €

Résultat d'investissement avec RAR : 14 796.06€ (rar : -8391€)

Report de la section d'investissement de 23 187.06 €

3. BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Résultat de fonctionnement de 20 981.21 €

Affectation en investissement c/1068 20 981.21 €

Report de la section d'investissement de - 197 871.05 €

Délibération n° 2020.2.09

Page 1/2
(dont 0 page en annexe)

4. BUDGET ANNEXE SPANC

Résultat de fonctionnement -41 376.48 €
Report de fonctionnement de -41 376.48€

Résultat d'investissement avec RAR : 27 933.26€ (rar : -28343€)
Report de la section d'investissement de 56 276.26 €

5. BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Résultat de fonctionnement de 1 274 339.34 €
Report de fonctionnement de 1 226 472.71€

Résultat d'investissement avec RAR : -47 866.63 € (rar : 32 906€)
Report de la section d'investissement de – 80 772.63 €

Affectation en investissement c/1068 47 866.63 €

6. BUDGET ANNEXE COUBERTIN

Résultat de fonctionnement de 1 746.36 €
Report de fonctionnement de 1 746.36€

Résultat d'investissement : -186 039.80€
Report de la section d'investissement de – 186 039.80 €

7. BUDGET ANNEXE MUEHLBACH

Résultat de fonctionnement de 165 493.74 €
Report de fonctionnement de 165 493.74€

Résultat d'investissement : -232 326.80€
Report de la section d'investissement de – 232 326.80 €

8. BUDGET ANNEXE OSTHEIM

Résultat de fonctionnement de 12 016.14 €
Report de fonctionnement de 12 016.14 €

Résultat d'investissement : 639 513.53 €
Report de la section d'investissement de 639 513.53 €

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 9 mars 2020

Le Président,

M. Umberto STAMILE

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 10 mars 2020 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

Délibération n° 2020.2.09

Page 2/2
(dont 0 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-068-246800577-20200303-2020_2_09-0